

Grosses tensions dans le monde théâtral

POLITIQUE La remise à plat du système des contrats-programmes secoue le milieu

- ▶ Ce lundi agite le secteur théâtral.
- ▶ C'est le dernier délai pour rentrer sa demande de contrat-programme.
- ▶ Et une partie du secteur manifeste.

Au départ, le 16 janvier n'était qu'une date butoir dans un formulaire de l'administration de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Pas n'importe quelle date puisqu'il s'agit de l'ultime limite pour rentrer une demande de contrat-programme dans le secteur des Arts de la scène. Ce qui permet de bénéficier de subsides durant cinq ans en répondant aux obligations fixées par le ministère.

Mais cette date butoir est devenue un symbole pour tout un secteur qui ne sait plus trop sur quel pied danser. D'un côté, on se réjouit de voir enfin une remise à plat complète de l'attribution des subventions. De l'autre, on craint de multiples effets pervers.

Dans les deux cas, on reconnaît volontiers que le système actuel n'est plus viable. Les contrats-programmes liant différents opérateurs culturels (théâtres, compagnie, associations...) à la Fédération Wallonie-Bruxelles étaient en effet renouvelés (ou non, mais c'était extrêmement rare) à la date anniversaire de la signature du contrat précédent. Ainsi, tandis que l'un se voyait reconduire le 7 janvier d'une année, l'autre pouvait l'être le 30 août de l'année suivante. Pas vraiment l'idéal pour avoir une vue claire de l'ensemble du secteur.

Une longue attente

Déjà à l'époque des États généraux de la culture, lancés en 2004 par la ministre de la Culture Fadila Laanan, le problème était mis sur la table. Annoncée pour la dernière période du mandat de la ministre socialiste, cette révision globale des contrats-programmes n'avait finalement pas eu lieu. Lui succédant, Joëlle Milquet avait repris le flambeau dans le cadre de l'opération « Bouger les lignes ». On en était arrivé à l'idée d'une remise à plat générale amenant tous les nouveaux contrats-programmes à démarrer à la même date et selon des critères plus objectifs. La ministre ayant dû démissionner, c'est à Alda Greoli, qui lui a succédé, que revient la responsabilité de mener la réforme à son terme.

Du côté positif, beaucoup espèrent que les subventions seront ainsi mieux réparties et permettront de mieux soutenir l'emploi artistique. Bon nombre de ceux (notamment parmi les compagnies) qui n'en ont jamais bénéficié jusqu'à aujourd'hui, espèrent pouvoir enfin avoir droit, eux aussi, à ces fameux contrats-programmes de cinq ans. Du côté négatif, certains craignent déjà un éparpillement encore plus grand des moyens financiers en raison d'un nombre nettement plus important de demandes. D'autres assurent que tout cela n'est que poudre aux yeux et que, comme toujours, les plus forts et les mieux (politiquement) soutenus, obtiendront la plus grosse part.

Ces dernières semaines, à mesure qu'approchait la fameuse date du 16 janvier, la tension n'a cessé de monter, essentiellement

dans le secteur du théâtre, traditionnellement le plus en vue et le plus revendicatif. Il faut toutefois rappeler que ce sont tous les Arts de la scène et leurs différentes subdivisions qui sont concernés. Soit, le théâtre avec art dramatique, théâtre-action et théâtre jeune public ; la danse ; les musiques avec musique classique et contemporaine ainsi que musiques non classiques (chanson, musique du monde et urbaines, chanson jeune public, pop, rock, jazz, blues, folk, traditionnel, musiques électroniques) ; les arts forains, du cirque et de la rue ; le secteur de l'interdisciplinaire et du conte.

Question d'index

Tandis que la tension montait, l'annonce par la ministre de subventions supplémentaires à diverses institutions de Charleroi et de Mons n'a fait qu'enflammer les esprits. La ministre a eu beau expliquer par la suite que ces augmentations seraient conditionnées à l'obtention des nouveaux contrats-programmes, le mal était fait, certains parlant de passe-droit et laissant entendre que cela montrait déjà que tout était joué d'avance.

Par ailleurs, l'annonce par la ministre de l'augmentation de 3 % du budget général de la culture aurait dû calmer le secteur. Seul problème : le théâtre (et d'autres secteurs) ne bénéficie pas de cette augmentation que la ministre a choisi d'utiliser essentiellement pour l'éducation permanente et les centres culturels. Et l'indexation automatique des subsides n'ayant plus eu lieu ces dernières années (tandis que les

coûts continuent à croître), quelques-uns ont vu rouge. Dont Michel Kacenenbogen, directeur du théâtre Le Public, qui appelait dès le 30 décembre à une manifestation ce lundi.

Mercredi dernier, en réponse aux interpellations de parlementaires, Alda Greoli a précisé que le décret des Arts de la scène prévoyait une indexation dès 2018. Et que, si des marges de manœuvre se dégagent, elle tentera de l'appliquer dès 2017. Quant aux réactions du secteur, elle affirmait :

« *Je n'ai pas encore reçu de demande d'entretien pour ce lundi, en marge de la probable manifestation. Si c'est le cas, je recevrai avec plaisir une délégation.* »

Depuis, les choses ont évolué. Vendredi, un communiqué annonçait que la Conpeas (Concertation permanente des employeurs des arts de la scène), la Cpepas (Chambre patronale des employeurs permanents des arts de la scène), la SACD (Société des auteurs et compositeurs dramatiques), l'UAS (Union des artistes du spectacle) et l'ATPS (Association de techniciens des arts de la scène) organisaient une conférence de presse au Théâtre du Parc, ce lundi, avant le rassemblement place Surlet de Chokier devant le cabinet de la ministre et du ministre-président, avant une rencontre avec la ministre.

Une rencontre qui en suit beaucoup d'autres et qui ne devrait pas être la dernière puisqu'Alda Greoli a déjà confirmé qu'en marge de la procédure d'examen des dossiers (lire ci-contre), « nous continuerons à organiser des rencontres car c'est essentiel ». ■

JEAN-MARIE WYNANTS

mobilisation Un secteur qui peine à parler d'une seule voix

Difficile de prédire combien d'artistes se rassembleront ce 16 janvier tant le secteur est apparu profondément divisé depuis l'appel à manifester lancé le 30 décembre dans *Le Soir* par Michel Kacenenbogen. Pour rappel, le directeur du Public entendait défendre l'emploi artistique menacé par les réductions du budget des Arts de la scène.

Loin de faire l'unanimité, cet appel a déchaîné les réactions sur les réseaux sociaux. Organismes représentatifs, metteurs en scène, comédiens, compagnies, directeurs de théâtre se sont montrés désunis face à ces revendications. Là où la plupart des directeurs d'institutions, comme Thierry Debroux du Théâtre du Parc ou Philippe Sireuil du Théâtre des Martyrs, se retrouvent dans l'action initiée par

le directeur du Public, certains comédiens n'y trouvent pas leur

compte. « *La création doit être aujourd'hui la priorité absolue, dit le comédien et metteur en scène Emmanuel Dekoninck. En 2014, seuls 27 % des subventions attribuées aux institutions étaient consacrés à l'emploi artistique. Je suis convaincu que la so-*

lution à cet état de fait passe par un changement de paradigme et certainement pas par une augmentation transversale de l'ensemble des opérateurs, qui maintiendrait les rapports de force actuels. » Une opinion qui résume la crainte partagée par d'autres, qui doutent que les grandes institutions, qui détiennent la plus grosse part des budgets, répercuteraient vraiment les budgets supplémentaires vers les artistes. Sans faire de procès d'intention, les artistes dénoncent le fonctionnement interne des théâtres : « *Dans une institution, les seules dépenses qui soient facultatives*

sont celles liées à l'emploi intermittent, donc à la création artistique, dit le metteur en scène Frédéric Dussenne, membre de la Chambre des compagnies théâtrales pour adultes (CCTA). Les autres frais sont structurels, donc bien plus difficiles à réduire. Il y a aujourd'hui un rapport de force défavorable aux artistes puisque l'emploi intermittent reste et restera toujours la partie "flexible" de l'enveloppe. »

Enveloppe toujours plus fine

Si ces préoccupations rencontrent un écho, beaucoup réclament du temps pour relancer une véritable concertation de tout le secteur afin de définir des revendications qui fassent consensus. En attendant, d'autres préfèrent manifester lundi pour exprimer une inquiétude globale : « *À force de vouloir être précis au scalpel, nous continuons à ne pas exister et à ne pas*

peser (ou si peu) », insiste le comédien Itsik Elbaz. On le voit, la mobilisation de ce lundi reste incertaine, même si les débats qui ont fait rage sur le web démontrent l'anxiété ambiante avec trois lignes de force que la ministre Alda Greoli ferait bien de noter : 1. l'ensemble des Arts de la scène condamne la baisse de l'emploi artistique, le scandale des rémunérations délirantes à Mons n'ayant pas arrangé les choses. 2. La remise à plat des contrats-programmes est attendue avec beaucoup d'espoirs. 3. Les inquiétudes sourdent déjà sur la faisabilité de cette remise à plat dans un temps si restreint et sur les choix qui seront faits. Si les artistes réclament des décisions courageuses pour transformer véritablement l'architecture du secteur, ils craignent aussi les conséquences d'une enveloppe toujours plus réduite. ■

CATHERINE MAKEREEL